

Monsieur le Député
Monsieur le Sénateur
Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Loire
Monsieur le Conseiller Départemental
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
Monsieur le Président du Pays Lafayette
Monsieur le Président du Pays du Velay
Mesdames et Messieurs les Maires, Chers Collègues
Madame et Messieurs les Adjoints au Maire et Conseillers Municipaux
Mesdames et Messieurs les Personnels communaux
Mesdames et Messieurs les Autorités civiles et militaires
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants
Monsieur le Directeur de l'École Primaire de Félines
Mesdames et Messieurs les Présidents des associations communales, cantonales et départementales
Mesdames et Messieurs, Chers habitants de Félines,

Cette année encore, nous sommes dans un contexte bien particulier pour célébrer cette cérémonie de vœux. Le virus du Covid est toujours présent et désormais, il y a la guerre en Ukraine qui frappe un peuple démuni avec des conséquences effroyables. Notre commune s'est mobilisée en sa faveur en lui octroyant une aide financière via l'Association des Maires de France. Depuis le début de ce conflit, l'inflation s'est installée dans notre pays avec des répercussions sur les énergies et les produits de consommation. Mais malgré toute cette morosité, je suis heureux de vous retrouver lors de cette cérémonie qui va me permettre de faire le bilan des actions de l'Équipe municipale, menées depuis notre élection en mars 2020, et de développer les perspectives pour l'année à venir.

Tout d'abord, je souhaite vous présenter notre Équipe. Je suis très heureux et très fier de son travail et je tiens à la remercier pour son engagement et son dévouement. Merci aussi à vous électrices et électeurs de la commune de nous avoir accordé une nouvelle fois votre confiance. Certes, trois membres du Conseil ont démissionné depuis le début du mandat, certains par obligation, d'autres par volonté. Je respecte leur choix en rappelant toutefois que l'engagement dans un Conseil n'est pas quelque chose d'anodin. Notre mission et notre devoir sont uniquement de servir la population qui nous a fait confiance et de travailler pour l'intérêt général.

Mais avant de commencer, je voudrais revenir sur une parution récente dans la presse concernant les chiffres de la population départementale et de nos communes. Félines a vu sa population augmenter de 25 personnes entre 2014 et 2020 avec 317 habitants en 2020. Si nous faisons un recensement cette année, il faudrait rajouter à ce chiffre 25 nouveaux autres habitants au minimum suite à la création des sept logements dans notre ancien couvent et à quelques maisons qui se sont rouvertes entre 2020 et 2022. Quelle fierté pour nous de voir progresser Félines et je souhaite que cela ne soit qu'un début. Bienvenue à ces nouveaux habitants !

En cette nouvelle année 2023, permettez moi au nom de toute l'Équipe municipale, élus et personnels de vous souhaiter une très belle et heureuse année, avec en premier lieu, la santé. Je veux m'adresser aussi aux personnes isolées, à celles qui connaissent la maladie, la souffrance, les difficultés sociales ou l'hospitalisation, aux familles qui ont subi la perte d'un proche. Je pense à elles toutes et je rajoute que ma porte est et restera toujours ouverte en cas de besoin ou de problèmes. Pour tous, je souhaite que cette année soit propice à la réussite, à l'excellence pour nos forces vives (monde économique, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs) et nos étudiants. Je vous souhaite de garder force et courage pour traverser ces temps compliqués.

Je pense aussi aux personnels de santé, aux services à la personne, aux services sociaux qui répondent quotidiennement aux plus vulnérables. Merci aux soignants, au service ADMR et aux autres structures, merci aussi à nos facteurs, pompiers, gendarmes, assistants sociaux pour leur accompagnement et pour leurs services rendus à tous nos habitants. Excellente année à tous !

Plus personnellement, j'évoquerai la guichetière de l'agence postale Marie-Claire Giraud, nos déneigeurs Guy et Damien Malfant, notre débroussailleur Robert Roux qui intervient désormais à Félines, en n'oubliant pas d'avoir une pensée émue pour Patrick son prédécesseur parti bien trop tôt. S'y ajoutent l'électricien Olivier Baylot, Alexandre Morbidelli pour la maintenance des chaudières, nos entreprises locales : la SARL Jouvhomme et l'entreprise Beyssac pour l'ensemble des travaux ou services rendus à notre collectivité. Je les remercie tous et leur souhaite une belle et heureuse année.

Je poursuis mes remerciements par le monde associatif en m'adressant à chacune des associations de cette commune, au nombre de dix, intervenant dans le sport, le social, la culture, le bien être ou l'animation de fêtes. Après la crise du Covid, grâce à elles, l'année 2022 a permis de retrouver les fêtes, les manifestations, les animations avec en prime quelques nouvelles activités comme le yoga et le Qi kong. Je souligne la réussite des deux importantes fêtes de l'été mises en place par notre Comité d'animation en partenariat avec l'APE (venue du champion Kenny Thomas en juillet dernier lors des courses de la Borne) et le succès du Téléthon. J'en profite pour saluer le président local René Maleysson et le remercier de son dévouement.

Je pense aussi à la création de cette salle d'exposition dans l'ancienne chapelle de l'ancien couvent avec la présentation du patrimoine matériel et immatériel, installée par l'association Histoire et Patrimoine Félinois, qui a vu le jour grâce aux dons de certaines familles. Un grand merci à elles et au Président Georges Perru ainsi qu'aux bénévoles. Des expositions temporaires viendront compléter cette salle. Je veux souligner que toutes les animations qui se sont succédé durant l'année créent du lien social et de l'attractivité. Que chaque Président et bénévole soit félicité et je leur adresse tous mes vœux de réussite pour 2023 avec pour souhait que les programmes continuent à rassembler et à embellir notre petite commune.

Avant de vous présenter le bilan de notre action, je souhaite m'adresser aussi à notre personnel communal. Il a connu quelques départs et arrivées en 2022. Tout d'abord un départ en retraite de Jean Luc Quintin après 20 années passées dans notre commune. Merci à lui pour tout ce qu'il a accompli. Son remplacement est assuré par Christian Beaune auquel nous souhaitons une belle carrière dans notre collectivité. Aline Grange a rejoint l'équipe du personnel en mai dernier à l'entretien et depuis Novembre, à l'école. Céline Martinache, Secrétaire de Mairie, est revenue le 1er octobre 2022 après la naissance de son fils. Enfin, Marie Christine Callot Preynat, Secrétaire de Mairie depuis 2013 à Félines est partie en retraite le 31 décembre dernier. Je ne peux que la remercier pour son travail de qualité durant ses dix années de présence. Son remplacement est assuré depuis début décembre 2022 par Catherine Lonjon auquel nous souhaitons un beau parcours dans cette Mairie. Je n'oublie pas Marie-Claire Giraud à l'agence postale et bibliothèque, de même que Nicole Jacquin et Françoise Rousset qui intervient par ailleurs à l'école primaire auprès du Directeur Laurent Chanut dont je ne peux que souligner le professionnalisme et l'implication auprès de nos enfants tout au long de l'année scolaire. Merci plus généralement à tout le personnel, excellente année 2023 !

Je veux revenir aussi sur la période du Covid et remercier l'Équipe municipale qui m'a accompagné dans la mise en place d'un déplacement en minibus, pour les personnes devant limiter les sorties à cause de la contagion et qui s'est poursuivi lors de la vaccination.

Comme vous le savez, notre action est le fruit d'un projet de territoire élaboré sous la précédente mandature et dans lequel trois principaux objectifs ont été fixés : les services à la population, le logement et l'habitat, l'emploi et les activités économiques.

A ce jour, deux des objectifs ont été traités, à commencer par les services. La création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) commune avec la commune voisine de Sembadel avec qui nous partageons de multiples équipements ou personnels. Ce service s'adresse aux jeunes foyers et désormais, la maison est au maximum d'accueil. D'autres services complètent l'offre notamment pour l'enfance/jeunesse, avec l'accueil de loisirs sous la responsabilité d'un service unifié auquel Félines adhère. Je salue le travail remarquable des personnels de la MAM et de cet ALSH (loisirs adaptés et sorties très appréciées) par les enfants. D'autres activités comme le cinéma toutes les trois semaines permettent aussi aux Félinois de visionner des films sortis récemment.

Parmi les autres services, une offre numérique a été installée à l'Agence postale et tout citoyen peut venir se connecter avec des administrations où faire tout simplement des recherches sur Internet. Pour plus d'information, vous pouvez contacter notre guichetière Marie-Claire Giraud.

Enfin, dans un tout autre domaine en lien avec le monde économique, un service a vu le jour en 2022 à Félines qui émane de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, il s'agit du Pôle Forêt filière bois (métiers du bois). Il apporte aux collectivités, aux habitants et aux professionnels des aides très importantes. Deux personnes y travaillent, installées au centre du bourg, Maxime Estrade et Baptiste Compte. Merci à eux deux pour leur professionnalisme déployé au quotidien. Toujours, concernant les services, la Communauté d'Agglomération a aménagé à Craponne un espace de travail partagé (« coworking ») à la Maison France Services et a recruté un nouveau conseiller numérique pour les habitants, afin qu'ils puissent être formés sur le volet numérique de plus en plus indispensable dans toute démarche administrative.

Je cite également d'autres services, comme le transport à la demande ou celui d'un car au départ de Craponne, qui relie le Puy en Velay plusieurs fois par jour et tous les jours de la semaine pour la modique somme de 1,50€. En matière de sport, un « skate park » va voir le jour à Craponne financé aussi par la Communauté d'Agglomération. En ce qui concerne le tourisme elle a mis en place un vélorail depuis la gare d'Allègre jusqu'à Malaguet, Cela permet aux touristes d'effectuer le tour du lac ou se promener dans les bois. Comme vous pouvez le constater, la Communauté d'Agglomération investit beaucoup pour nos communes, elle participe au développement de notre territoire en maîtrisant les investissements face aux hausses des différents coûts de fonctionnement. Enfin, en dernier lieu, nous avons vu se créer en 2022 une ferme pédagogique d'animaux domestiques nains nommée la Clairière au village du Favet. Ouverte et inaugurée en juillet, la fréquentation a été très bonne et des jeux et loisirs sont aussi proposés aux enfants.

Le deuxième objectif traité concerne le logement et l'habitat. Un grand chantier aura marqué l'histoire de Félines : la réhabilitation de l'ancien couvent dans le bourg. Avec un coût de 1,2 Million d'Euros TTC, les travaux ont duré deux ans et je souhaite vivement remercier deux membres du Conseil Municipal qui se sont fortement impliqués dans le suivi de ce chantier, Stéphane Darle et Jean Granghon qui m'ont accompagné ou m'ont représenté chaque semaine dans les réunions de chantier aux cotés de l'architecte Mme Noëlle Margot, dont je salue le travail, ainsi que de la SPL du Velay à laquelle nous avons donné mandat de nous aider et dont je suis gré également pour ses conseils, propositions et suivi. Ce chantier restera le plus gros investissement de nos différentes mandatures et nous avons eu la chance d'obtenir les différents soutiens financiers indispensables. Merci à la Région Auvergne Rhône Alpes premier partenaire financier, merci à l'État, au Département, au Pays Lafayette pour les aides Européennes et à la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay qui nous ont permis d'obtenir 77 % de subventions soit presque 800 000 €. Aujourd'hui sept logements ont été créés, qui accueillent vingt nouveaux habitants, une salle d'exposition, quatre garages et une chaufferie collective aux granulés bois.

Nous souhaitons désormais créer un lotissement permettant à des foyers d'acquérir un lot pour une future construction. J'en appelle aux propriétaires des terrain situés en bord de la localité et des propriétés bâties actuelles, pouvant nous vendre quelques terrains. Ces investissements permettraient de répondre aux diverses demandes de familles ou de jeunes foyers qui souhaitent s'installer sur la commune. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas y répondre favorablement. Pourtant, cela est nécessaire afin de maintenir les services en place et notamment notre école.

Le troisième objectif concerne le développement économique et la création d'emplois. Nous avons acheté un terrain de 5 ha au nord de Chamborne en bord de la RD 498 sur lequel notre souhait est d'installer une zone d'activités en lien avec la filière bois. Pour cela, nous avons engagé la procédure d'urbanisme qui consiste à réaliser un document d'urbanisme avec une carte communale partielle, aidés en cela par le cabinet Réalités qui nous accompagne dans la démarche. Ce, après avoir procédé à une étude environnementale d'un an. Aujourd'hui, il n'a pas été relevé d'espèces rares et nous allons continuer d'élaborer le projet en nous concertant avec la population. J'en profite pour vous annoncer qu'une réunion se tiendra sur ce sujet **le vendredi 3 février 2023 à 15h00 à la Mairie**. Nous vous présenterons le document d'urbanisme et les futurs aménagements. Nous devons en parallèle soumettre notre dossier à deux

commissions départementales, la Commission des sites et la CDPNAF, qui donneront un avis sur ce document. Ensuite, il y aura une Enquête publique et la décision finale sur le projet de carte communale reviendra au Préfet du Département. Cette opération sera longue, parfois difficile, mais nous devrions la mener à bien.

Parmi les autres dossiers traités depuis notre élection, l'adressage de la commune a été réalisé. Ce projet d'un coût d'environ 15 000 € avait pour objectif de donner des noms aux rues et routes et des numéros aux habitations permettant de faciliter l'intervention des secours, la venue des livreurs et des différents services. Cet adressage que nous trouvions plutôt banal a rendu notre commune célèbre puisque nous avons fait la une de la presse locale et nationale avec un article sur le Figaro, et télévisuelle, car France 3 s'est déplacé ainsi que l'équipe du Journal de Jean Pierre Pernaut de TF1. Je rappelle que cet adressage a été construit en lien avec l'histoire de Félines et en hommage aux anciens maires ou à ceux qui ont marqué l'histoire de la commune. Merci à tous ceux qui ont pris part à ce projet dans sa conception et sa mise en œuvre. Ainsi qu'à l'entreprise Pro Pub de Chaspuzac qui a réalisé les panneaux et les numéros.

Depuis notre élection, d'autres dossiers ont été abordés. Nous avons acquis un nouveau gravillonneur auprès des États Champus, nous avons réalisé des chantiers de voirie sur Almance, Mortessagne, Auffour au bord du RD 906 pour un coût d'environ 120 000 € aidés par une DETR à 25% et avec la collaboration efficace de l'entreprise Broc. Nous avons également réalisé une route forestière et des aires de dépôt de grumes à Vacheresse en partenariat avec les communes voisines de Monlet et de Bellevue la Montagne, cette dernière étant commune Maître d'ouvrage du chantier. Je salue mes collègues Maires et remercie ces communes, cela a permis d'obtenir une piste pratique pour le passage des grumiers ou des engins intervenant dans le massif. Les travaux ont été réalisés avec succès par l'entreprise Malfant TP. L'ensemble de ces chantiers a été rendu possible grâce aux aides obtenues de l'État, la Région, l'Europe, avec une aide appréciable de 80 % sur l'ensemble des travaux.

Concernant le Pôle Forêt filière bois, nous avons engagé en 2022 une aide au regroupement foncier forestier qui consiste lors d'une vente d'une parcelle forestière, à contacter son voisin pour lui en proposer l'achat et ainsi d'agrandir sa parcelle. Si tel est le cas, l'acheteur peut bénéficier d'une aide forfaitaire de 200 € par parcelle achetée, dans la limite de 3 parcelles par an. Un dossier doit être rempli et déposé au Pôle Forêt filière bois à Félines, ou à la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay au Puy. Un chantier d'insertion a vu également le jour en 2022 avec l'association Meygalit qui intervient auprès des collectivités mais aussi chez les particuliers pour de petits travaux. En ce qui nous concerne, un travail de restauration de petit patrimoine leur a été confié : réfection du lavoir de la Soucheyre et reprise d'un crépi d'un muret dans le bourg.

2023 sera une nouvelle année de travail, de décisions, de préparation de projets. Nous devons continuer la carte communale partielle avec l'espoir d'aboutir à la fin du premier semestre. J'ai déjà plusieurs contacts pour cette future zone d'activités et il serait dommage de passer à côté d'installation d'entreprises. Un autre grand chantier sera celui des aménagements extérieurs de l'ancien couvent qui viendront clôturer cet important investissement. Un marché de travaux vient d'être lancé et nous espérons que nos entreprises locales répondront à celui-ci. Un montant estimatif de 270 000 € fait l'objet de nouvelles demandes de subventions auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe et nous espérons, Mesdames et Messieurs les élus, pouvoir compter sur vous pour un nouvel accompagnement à la même hauteur que le premier, car notre commune investit beaucoup malgré des moyens très limités. Nous aurons à préparer le dossier de travaux de réfection des voiries sur le village d'Auffour et ceux-ci devraient pouvoir se réaliser en 2024.

Nous allons signer dans quelques jours l'achat d'un bâtiment dans le bourg appartenant à Madame et Monsieur Tissandier. Ce tènement immobilier de plain pied dans le bourg, pourra peut-être un jour accueillir les services de la Mairie, au rez de chaussée, un logement à l'étage et pourquoi pas une salle polyvalente sur le terrain à l'arrière.

Une réflexion sera également engagée sur la consommation d'énergie, notamment l'éclairage public sachant que nous avons déjà installé des lampes au LED. Nous constatons une baisse considérable de consommation qui est passée de 4800 Kw à 600 kw par an. Et nous participerons au dossier de l'éclairage de Sembadel-Gare mené par la commune de Sembadel, qui a pour objectif le passage au LED de l'ensemble des lampes.

Nous devons aussi réfléchir aux équipements de nos bâtiments communaux comme les chaufferies, les menuiseries, à l'isolation thermique, aidés par le futur contrat fond chaleur avec la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay et l'ADEME.

Nous avons aussi le souhait de créer une journée citoyenne, en invitant les habitants volontaires à venir travailler avec nous à la remise en état de patrimoine ou de petit nettoyage de secteurs. Nous vous tiendrons informés de la date et du lieu de rencontre.

Pour parler de notre intercommunalité, des évolutions de services verront le jour en 2023, à commencer par notre sortie du Syndicat de Gestion des eaux du Velay. Nous avons rejoint la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement) service de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, depuis le 1^{er} janvier 2023. Désormais pour vos problèmes de réseaux d'eau, d'assainissement, vos installations nouvelles, vous devez contacter les services de la DEA. Dans le domaine de l'eau, suite à une nouvelle loi, la Communauté d'Agglomération a dû prendre la compétence de la gestion des eaux pluviales et par conséquent le coût de tous les chantiers concernés par des eaux pluviales, pris à hauteur de 50% .

Dans un autre domaine, celui des déchets, depuis la fin de l'année dernière, le mode de tri a évolué et certains emballages qui allaient dans les poubelles ménagères (bac gris) passent dans les poubelles recyclables (bac jaune). Cela implique d'aller déposer les détritres dans les Écopoints prévus à cet effet. Un autre dossier qui me tient à cœur, concerne un plan d'alimentation territorial qui a pour objectif de développer le "consommer local", c'est à dire l'ensemble des productions réalisées sur notre territoire et de les consommer en circuits courts.

Les projets ne manquent pas, les chantiers seront nombreux cette année et je remercie par avance l'Équipe municipale qui devra s'impliquer encore fortement. Avant de terminer mon propos, je souhaite vous parler de fiscalité et de budget. Nous allons revenir à un budget moins important et concernant la fiscalité, je ne souhaite pas que l'on augmente les taux des taxes en 2023. La conjoncture étant difficile, nous préférons différer certains investissements.

Pour conclure je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2023 à vous tous, entreprises, producteurs, associations, élus qui m'accompagnent, personnels, différents services publics, et à vous Chers habitants de la commune. J'en terminerai enfin avec vous parlementaires, élus départementaux, régionaux pour vous dire encore merci pour votre soutien sans faille apporté à notre commune et vous souhaiter à tous une belle et heureuse année malgré toutes ces incertitudes du moment.

Je clôturerai par cette citation : « Penser c'est rêver,

Entreprendre c'est imaginer
Essayer c'est Oser
Faire c'est réussir »

Cette citation reflète totalement notre action et nos projets qui débutent par ce qu'on rêve de construire. Parfois, on doit recommencer, et un jour on arrive à la concrétisation avec une belle réussite à la clé. C'est dans cet esprit que nous allons continuer à travailler en 2023.

Belle et heureuse année à tous !